

COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE DE GUADELOUPE

Séance du 9 novembre 2017

DELIBERATION N° 2017/05

Désignation des représentants du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe au conseil d'administration de l'office de l'eau de Guadeloupe

Le comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe, réuni le 9 novembre 2017, délibérant valablement,

- Vu le code de l'environnement, en particulier ses articles L. 213-13-1 et R. 213-50 à 71 ;
- Vu le décret n°2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;
- Vu l'arrêté du 14 avril 2017 relatif à la représentation des collectivités territoriales, des diverses catégories d'usagers, des personnes qualifiées et de l'administration de l'Etat aux comités de l'eau et de la biodiversité et à leur siège en application des articles R. 213-50 et R. 213-51 du code de l'environnement ;
- Vu l'arrêté préfectoral DEAL/RN/971-2017-10-03-002 du 26 mai 2015 portant désignation des membres du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe ;
- Vu le règlement intérieur du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe approuvé le 9 novembre 2017 ;

Prend acte de la désignation des deux représentants du conseil régional et des deux représentants du conseil départemental au conseil d'administration de l'office de l'eau,

Prend acte des trois représentants de l'État désignés par le préfet au conseil d'administration de l'office de l'eau,

Après avoir procédé à la désignation des autres représentants du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe au conseil d'administration de l'office de l'eau conformément aux textes en vigueur,

ADOPTE la liste ci-dessous des représentants du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe au conseil d'administration de l'office de l'eau de Guadeloupe.

Représentants du conseil régional (2 membres)

- Mme Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO
- M. Jean-Claude NELSON

Représentants du conseil départemental (2 membres)

- Mme Justine BENIN
- M. Marcel SIGISCAR

Représentants des communes ou autres groupements de collectivités ayant compétence dans le domaine de l'eau (5 membres) :

- Mme Maguy CELIGNY
- M. Christian JEAN-CHARLES
- M. Jean LUBIN
- M. Jean-Claude MALO
- Mme Sylvia SERMANSON

Représentants des milieux socioprofessionnels et des usagers de l'eau et des milieux aquatiques et littoraux (3 membres) :

- M. Maurice ANSELME
- M. Jean-Jacques JEREMIE
- M. Harry PLACIDE

Représentants des associations agréées de consommateurs et de protection de l'environnement et des personnalités qualifiées dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques et littoraux (3 membres) :

- Mme Mariane AYMAR
- M. Gérard BERRY
- M. Gilles LEBLOND

Représentants des services de l'État (3 membres) :

- Le directeur de l'environnement de l'aménagement et du logement ou son représentant
- Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou son représentant
- Le directeur de l'agence régionale de santé ou son représentant

Fait et délibéré à Basse-Terre le 9 novembre 2017,

La présidente du comité de l'eau et de la biodiversité



Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO